

Documents concernant

le marché international du fromage de montagne

Un chalet ou une partie de chalet sera mis gratuitement à disposition de chaque région de montagne au marché international du fromage, du vendredi 29 au dimanche 31 octobre 2004. Les spécialités fromagères y seront offertes à la dégustation publique et à la vente. La dégustation d'autres produits typiques de la région est autorisée, mais seules les spécialités fromagères peuvent être vendues.

Veillez noter que votre chalet doit être installé et desservi à partir du vendredi 29 octobre 2004 à 14h00.

Indications techniques concernant les chalets

Plan:	3.00 m x 2.00 m
Front:	longueur: 3.00 m; surface de vente à une hauteur de 0.85 m
Surface de présentation:	3.00 m x 0.85 m (pas de rayons supplémentaires à disposition)
Raccordement électrique:	230 V (les adaptateurs nécessaires peuvent être commandés séparément)
Eclairage:	un éclairage simple est installé (pas de spots)
Décoration:	pour chaque chalet : drapeau national et indication de la région de montagne (la décoration de l'intérieur du chalet est l'affaire des participants)

Le matériel supplémentaire suivant peut être loué séparément

- Caisse enregistreuse
- Balance avec l'affichage du prix (sans impression sur papier)
- Bahuts frigorifiques (vitrine de vente pour fromage), 150 cm, avec couvercle en verre
- Armoire frigorifique pour la gastronomie
- Chauffage au gaz avec panneau radiant
- Raccordement électrique 380V (p.ex. pour les fours à raclette...)

Veillez s.v.p. noter que la température maximale prescrite en Suisse pour la présentation et la vente de fromage frais est de 5°C.

Vous devez apporter vous-même

- Couteau à fromage, rabot, râpe à fromage
- Panneaux de présentation des fromages, étiquettes d'indication des prix
- Planches à découper (les dommages aux chalets seront facturés)
- Film alimentaire, matériel d'emballage
- Matériel nécessaire à la dégustation (cure-dents, petits plateaux...)
- Papier d'emballage du fromage pour la vente
- Fond de caisse pour la vente (en CHF)
- Matériel de décoration intérieure du chalet
- Matériel de nettoyage
- Eventuellement : éclairage supplémentaire (spots)
- Matériel de décoration

Possibilité de nettoyage

Une laverie centrale sera installée à proximité immédiate.

Entrepôt provisoire pour le fromage

Un conteneur frigorifique est prévu à proximité pour l'entreposage provisoire du fromage. Une personne s'occupera de la descente de ce conteneur. Les participants doivent transporter eux-mêmes le fromage du conteneur frigorifique au chalet.

Transport et logistique

Les fromages nécessaires au concours et au marché du fromage peuvent être importés en Suisse dans le cadre de dispositions spéciales. Nous prenons toutes les mesures possibles pour simplifier au maximum les formalités douanières et les conditions de transport ainsi que la logistique. Vous recevrez des informations plus détaillées avec la confirmation de votre participation, après vous être inscrit.

Le nombre est limité; prise en considération dans l'ordre de réception des inscriptions.

Date limite d'inscription : le 15 septembre 2004



CASEUS MONTANUS c/o Fromarte · Schwarztorstrasse 26
Case postale · CH-3001 Berne
Tél. +41 (0)31 390 33 33 · Fax +41 (0)31 390 33 35
info@caseusmontanus.ch · www.caseusmontanus.ch